

Communiqué de presse

VASTNED RETAIL FIXE LE MONTANT DU DIVIDEND

Dans le cadre du paiement du dividende au choix de l'exercice 2009, VastNed Retail a fixé le montant du dividende en actions sur la base de la moyenne non pondérée des cours de clôture de la période de choix, allant du 23 avril 2010 au 7 mai 2010 inclus. Cela veut dire qu'il sera versé aux actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions une nouvelle action pour 25 actions détenues. Ce paiement sera imputé à la réserve pour primes d'émission. Selon le choix de l'actionnaire, cela signifie qu'il sera versé par action soit 2,78 euros en numéraire, soit 1,10 euros en numéraire auxquels s'ajoutera une part de 1/25ème d'action de VastNed Retail. Dans ce cadre, il sera imputé environ 230.007 actions à la réserve pour primes d'émission.

Le dividende sera mis en paiement le lundi 17 mai 2010, jour du règlement-livraison

Rotterdam, 10 mai 2010

Pour plus de renseignements, prière de contacter
Arnaud du Pont 010 24 24 302 (arnaud.du.pont@vastned.nl)